

ABONNEMENTS. UN AN. Canada... \$3.00 Etats-Unis... 3.50

LE FRANC-PARLEUR CREDIDI · PROPTEER · QVOD · LOCVTVS · SVM.

TARIF DES ANNONCES. Première insertion, par ligne... 0.10 Chaque insertion suivante par ligne... 0.05

BEAUX: 22, RUE SAINT-GABRIEL.

ADOLPHE OUMET, RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX: \$3.00 PAR AN

FEUILLETON DU "FRANC-PARLEUR."

LES DRAMES DE LA MISÈRE, PAR RAOUL DE NAVERY.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE VII.

SOUS LE SOLEIL.

Quand ils sortirent de l'aquarium, ils s'assirent sur un banc ombragé par un acacia, et chacun, préoccupé par ses pensées, resta silencieux.

Bec-d'Oiseau parla le premier: —Qui a fait tout cela, Bestiole? —Dieu, répondit la petite fille. —Tu crois? demanda le petit garçon. —J'en suis sûre.

—Qui t'en donne la certitude? Tu ne vois pas Dieu. —Mon cœur m'affirme son existence! —Ton cœur! Et comment cela? —Je suis une pauvre misérable enfant, dit Bestiole, plus à plaindre que la plupart de celles que je connais; ma mère est morte; mon père me délaisse, et si je mourais, je crois qu'il en éprouverait du soulagement.

—Tu crois? demanda le petit garçon. —J'en suis sûre. —Qui t'en donne la certitude? Tu ne vois pas Dieu.

—Mon cœur m'affirme son existence! —Ton cœur! Et comment cela? —Je suis une pauvre misérable enfant, dit Bestiole, plus à plaindre que la plupart de celles que je connais; ma mère est morte; mon père me délaisse, et si je mourais, je crois qu'il en éprouverait du soulagement.

—Tu crois? demanda le petit garçon. —J'en suis sûre. —Qui t'en donne la certitude? Tu ne vois pas Dieu.

—Mon cœur m'affirme son existence! —Ton cœur! Et comment cela? —Je suis une pauvre misérable enfant, dit Bestiole, plus à plaindre que la plupart de celles que je connais; ma mère est morte; mon père me délaisse, et si je mourais, je crois qu'il en éprouverait du soulagement.

—Tu crois? demanda le petit garçon. —J'en suis sûre. —Qui t'en donne la certitude? Tu ne vois pas Dieu.

—Mon cœur m'affirme son existence! —Ton cœur! Et comment cela? —Je suis une pauvre misérable enfant, dit Bestiole, plus à plaindre que la plupart de celles que je connais; ma mère est morte; mon père me délaisse, et si je mourais, je crois qu'il en éprouverait du soulagement.

—Tu crois? demanda le petit garçon. —J'en suis sûre. —Qui t'en donne la certitude? Tu ne vois pas Dieu.

—Mon cœur m'affirme son existence! —Ton cœur! Et comment cela? —Je suis une pauvre misérable enfant, dit Bestiole, plus à plaindre que la plupart de celles que je connais; ma mère est morte; mon père me délaisse, et si je mourais, je crois qu'il en éprouverait du soulagement.

—Tu crois? demanda le petit garçon. —J'en suis sûre. —Qui t'en donne la certitude? Tu ne vois pas Dieu.

—Mon cœur m'affirme son existence! —Ton cœur! Et comment cela? —Je suis une pauvre misérable enfant, dit Bestiole, plus à plaindre que la plupart de celles que je connais; ma mère est morte; mon père me délaisse, et si je mourais, je crois qu'il en éprouverait du soulagement.

—Tu crois? demanda le petit garçon. —J'en suis sûre. —Qui t'en donne la certitude? Tu ne vois pas Dieu.

—Mon cœur m'affirme son existence! —Ton cœur! Et comment cela? —Je suis une pauvre misérable enfant, dit Bestiole, plus à plaindre que la plupart de celles que je connais; ma mère est morte; mon père me délaisse, et si je mourais, je crois qu'il en éprouverait du soulagement.

—Tu crois? demanda le petit garçon. —J'en suis sûre. —Qui t'en donne la certitude? Tu ne vois pas Dieu.

—Mon cœur m'affirme son existence! —Ton cœur! Et comment cela? —Je suis une pauvre misérable enfant, dit Bestiole, plus à plaindre que la plupart de celles que je connais; ma mère est morte; mon père me délaisse, et si je mourais, je crois qu'il en éprouverait du soulagement.

—Tu crois? demanda le petit garçon. —J'en suis sûre. —Qui t'en donne la certitude? Tu ne vois pas Dieu.

—Mon cœur m'affirme son existence! —Ton cœur! Et comment cela? —Je suis une pauvre misérable enfant, dit Bestiole, plus à plaindre que la plupart de celles que je connais; ma mère est morte; mon père me délaisse, et si je mourais, je crois qu'il en éprouverait du soulagement.

—Tu crois? demanda le petit garçon. —J'en suis sûre. —Qui t'en donne la certitude? Tu ne vois pas Dieu.

—Mon cœur m'affirme son existence! —Ton cœur! Et comment cela? —Je suis une pauvre misérable enfant, dit Bestiole, plus à plaindre que la plupart de celles que je connais; ma mère est morte; mon père me délaisse, et si je mourais, je crois qu'il en éprouverait du soulagement.

—Tu crois? demanda le petit garçon. —J'en suis sûre. —Qui t'en donne la certitude? Tu ne vois pas Dieu.

—Typographe! Ce serait, trop d'ambition, Bestiole.

—Pourquoi cela? Mieux vaut regarder en haut que de regarder en bas. Voici ce que je ferais, moi; ce soir, en remerciant le père Falot de ses bontés, je lui dirais que j'ai envie de travailler à un vrai métier, et que celui d'imprimeur me tente. Que s'il voulait je serais trop heureux de recevoir de lui des leçons après les heures de travail, afin d'apprendre à compter, à bien écrire. Et tu verrais que le père Falot t'approuverait.

—Pétite Bestiole, tu es de bon conseil! dit Bec-d'Oiseau. Typographe! Je me vois d'ici, en blouse blanche, le bonnet de police en papier sur l'oreille, trottant dans Paris, portant les épreuves aux auteurs, aux journalistes! Je verrais les hommes célèbres! Et puis ceux qui font des drames me donneraient parfois un billet de théâtre; tu as raison, Bestiole, ce serait un fier état.

—Oseras-tu donc parler au père Falot? —Je le pense; je suis aujourd'hui plein de courage et de joie.

—Il me semble, dit Bestiole, que cette journée nous laissera de bons souvenirs. Tous deux se serrèrent la main et reprirent le promenade.

Un des employés du jardin passa, une longue perche sur l'épaule; à sa vue, les cacatois roses, blanc à crête sombre ou couleur claire, quittèrent leurs escarpolettes et volèrent sur la perche.

—Les oiseaux vont se coucher, dit Bestiole. —Allons! fit Bec-d'Oiseau, partons aussi.

Ils reprirent le chemin conduisant à la grille; le cocher fumait sa grosse pipe en les attendant.

Les enfants s'installèrent et la voiture roula.

Quand ils se trouvèrent, rue Royale, l'église de la Madeleine frappa les yeux de la fillette; elle appuya ses doigts effilés sur le bras de Bec-d'Oiseau.

—Veux-tu entrer? dit-elle. —Le jeune garçon ouvrit la portière, et lui aida à descendre.

Un moment après, ils se trouvaient dans l'église.

Les grandes lueurs du jour mouraient sur les dalles, les fresques et les tableaux se perdaient dans de mystérieuses demi-teintes. Il y avait loin de cet aspect recueilli, à l'illumination merveilleuse pendant laquelle Bestiole et Bec-d'Oiseau l'avaient vue.

La jeune fille s'agenouilla péniblement et se pencha vers Bec-d'Oiseau: —Maintenant, dit-elle, je vais t'apprendre ma prière.

Bec-d'Oiseau se pencha vers l'enfant, —Notre père qui êtes aux cieux... Dieu, c'est votre père, Bec-d'Oiseau, il nous voit, il nous guide... que votre nom soit sanctifié... Tu comprends, il ne faut plus le railler ni blasphémer... que votre règne arrive... Je crois que cela veut dire aimons-le, prions-le tous... que votre volonté soit faite... Nous sommes pauvres, il ne faut pas nous plaindre... sur la terre et dans le ciel... Nous aurons notre récompense... Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés... Tu vois, il n'en faut vouloir à personne... Délivrez-nous du mal, de la paresse, de tous les défauts, de tous les vices, du péché, enfin! Ainsi soit-il.

—Elle est belle, ta prière! dit gravement Bec-d'Oiseau. Une main se posa sur l'épaule de l'enfant.

—Ne l'avais-tu donc jamais dite, mon petit ami? —Non, monsieur, répondit Bec-d'Oiseau. —Eh bien! à partir de cette heure, récite-la, si tu comprends que pour devenir un honnête homme, il faut commencer par être un bon chrétien.

Les deux enfants quittèrent l'église et gagnèrent la voiture.

—Bestiole, dit Bec-d'Oiseau, il me semble qu'avec l'aide du bon Dieu et celle du père Falot, je deviendrai un fameux typographe; qu'en dis-tu?

—Moi, j'ai presque envie de pleurer, non de chagrin, mais de joie... Nous voici arrivés... Adieu, Bec-d'Oiseau, au revoir! Va retrouver le père Falot, et dis-lui tout... Bestiole battit des mains.

—Fais-toi typographe! dit-elle.

Et, joyeux, et le cœur léger, le jeune garçon remonta la rue Lafayette.

CHAPITRE VII.

APPARTEMENT FRAICHEMENT DÉCORÉ A LOUER.

Lorsque M. Nerval rejoignit Angélie, à l'heure du déjeuner, il la trouva souriante. La jeune fille savait à son père un gré infini de lui avoir signalé la misère de Bestiole. Elle se réjouissait à l'idée qu'un nouveau lien se formerait entre elle et son père. Le millionnaire ne serait plus seulement désormais son banquier, mais le pieux complice de ses charités; il l'aiderait dans ses recherches, il travaillerait avec elle à soulager d'intéressantes misères, il la rapprocherait davantage de son cœur, et la barrière qui s'élevait entre eux, et dont Angélie ne pouvait ni trouver le nom, ni définir la nature, tomberait grâce à une communion sacrée de pitié pour les faibles, de générosité pour les souffrants.

La joie d'Angélie contrastait étrangement avec la préoccupation de Nerval.

Déjà la dernière visite de Camourdas, il n'avait plus ni sommeil ni repos.

Jusqu'à ce moment, le misérable auquel il s'était confié était resté engourdi comme un serpent que glace l'hiver; mais il relevait brusquement la tête et menaçait de ses crocs empoisonnés. L'appât qui jusqu'alors avait paru lui suffire, ne le contentait plus. Il voulait que l'on haussât le salaire de son crime.

Que ferait Nerval? Sa première pensée fut d'ajouter un second crime au premier, et de trouver un homme capable, à prix d'or, de le débarrasser du complice qui lui faisait horreur et lui causait autant de crainte que de dégoût.

Mais, n'était-ce pas compliquer plutôt que simplifier la situation? Le second coquin aurait-il moins de prétentions que le premier?

L'assassin se montrerait-il plus accommodant que l'incendiaire?

Après avoir beaucoup réfléchi, Nerval résolut d'opposer la ruse à l'audace de Camourdas.

Celui-ci possédait une pièce compromettante; il s'agissait de la lui reprendre.

Une fois Camourdas privé de toute preuve, que pourrait sa rage impuissante? Nerval se dit que le misérable n'avait confié à personne le secret dont il tirait de magnifiques revenus, et sur lequel il comptait pour établir sa fortune.

La lettre de Nerval à Camourdas, lettre établissant d'une façon irréfutable la complicité de tous deux dans l'affaire de l'incendie de la Villette, et la perte du malheureux Aurillac, devait se trouver dans l'un des meubles du misérable logement de Camourdas.

Il s'agissait avant tout de s'introduire dans son domicile; et rien n'était plus facile: la bonté bien connue d'Angélie donnait le meilleur des prétextes, et si Camourdas s'étonnait de trouver chez lui Nerval, celui-ci rappellerait au misérable qu'il avait presque demandé l'aide de l'usurier pour sa fille.

Un matin donc, et sachant bien que sa fille Bestiole se trouverait seule au logis, M. Nerval dit à sa fille: —Ou m'a signalé une grande infortune. Il s'agit d'un enfant estropié doublement, maltraité par son père, et vivant d'un travail insuffisant. Peut-être les soins d'un spécialiste en orthopédie lui rendraient-ils l'usage de ses membres; dans tous les cas, il te sera facile de le soulager de plus d'une façon.

—Oh! que vous êtes bon! s'écria Angélie. —Tu trouves? demanda l'usurier. —Oui, et je vous aime de toute mon âme.

—Cependant, mademoiselle, vous ne m'obéissez pas toujours. Angélie comprit que son père faisait allusion au projet de mariage qui lui tenait toujours à cœur, et rougit sans répondre.

—Allons, dit-il, avec une affectation de rondeur, nous en parlerons plus tard. —Quand je disais que vous deveniez tout à fait bon!

Angélie et son père montèrent en voiture, et se firent conduire à quelques pas de la maison de Camourdas.

Tandis qu'Angélie montait chez Bestiole et réchauffait le cœur de la pauvre créature, avec des mots pleins de sympathie et

de dévouement, M. Nerval entra chez la portière.

La mère Foyoux était au moins aussi bavarde que la pie saillant dans sa loge.

En voyant paraître Nerval, dont la tenue, les façons et l'air un peu hautain trahissaient un homme riche, elle flaira une bonne affaire, et lui fit sa plus belle révérence.

—Madame, lui dit Nerval, avec bonhomie, ma fille vient de monter chez une petite habilleuse de poupées, que l'on nous a recommandé; cette enfant mérite-t-elle que l'on s'occupe de son avenir.

—Si elle le mérite, monsieur? c'est une martyre que cette créature-là? Et cependant je ne l'ai jamais entendue se plaindre. Comme elle marche avec peine, je fais un peu son ménage; elle est pauvre et ne me paie pas cher; mais faut s'aider, n'est-il pas vrai, monsieur? Quant à son père, il n'y a pas grand chose à en dire; c'est un rentier qui boit ses revenus. L'homme n'est pas parfait! La Bestiole le supporte avec une douceur d'agneau. Il la laisse seule tout le jour, et rentre tard, quand il rentre, jamais gris, par exemple; c'est chez lui qu'il boit. Il a le vin solitaire. Parfois on entend casser des meubles, crier, briser des bouteilles, et on dit dans la maison: Camourdas a vidé ses fioles. Le lendemain, Bestiole est plus pâle, et voilà tout.

—De sorte que l'enfant pâtit des débauches du père. —Je le crois bien, mon bon monsieur. —C'est, dites-vous, une habile ouvrière, que cette Bestiole? —Une fée, monsieur, une vraie fée! —Elle demeure au cinquième, sur la cour.

—Oui, monsieur. —C'est bien haut, pour une infirme! Et le soleil ne donne pas dans son logis? —Certes non, monsieur; c'est même humide.

Nerval parut réfléchir. —N'avez-vous pas un appartement, à louer, dans cette maison. —Un amour d'appartement, en plein midi, sain comme l'œil, fraîchement réparé.

—Il se compose de... —Deux chambres, une salle à manger, une cuisine.

—A quel étage? —Au premier au-dessus de l'entresol. —Ou le loue? —Huit cents francs.

—Écoutez, poursuivit Nerval, il me vient une idée, seulement, promettez-moi le secret le plus absolu. —Je le jure sur la tête de Rose. —Qu'est-ce que c'est que ça, Rose? —C'est ma pie, monsieur, une pie phénomène; et vous avez à me confier, très honorablement, monsieur...

—Voici, Je retiens l'appartement vacant, et voici dix francs d'arrhes. Tantôt, je reviendrai. On apportera de ma part, pour le nouvel appartement de Mlle Camourdas, un mobilier complet. Ma fille s'occupera des détails de l'installation. Préparez le nouveau logis, et que tout soit fini pour ce soir; s'il faut des ouvriers, des commissionnaires, voici cinquante francs d'avance sur les menus frais.

Mme Foyoux salua jusqu'à terre, pleine d'un respect croissant pour cet homme si riche et si charitable.

Ce fut au moment où Nerval terminait, avec la concierge, cet arrangement préliminaire, que le père Falot et Bec-d'Oiseau s'arrêtaient devant la maison, descendirent de fiacre et gravirent les cinq étages conduisant au logement de Bestiole, qui s'épanouissait à l'espérance, en attendant les bonnes paroles et les consolantes promesses d'Angélie. Celle-ci reconnut le chiffonnier, lui parla de Colombe, dont la santé s'améliorait de jour en jour; puis, après avoir promis à Bestiole de revenir, Angélie rejoignit son père, et regagna seule l'hôtel, où il ne tarda pas à la rejoindre.

Tout en en déjeunant, Nerval raconta à sa fille ce qu'il venait de faire: —Le mobilier est acheté, dit-il, on le portera, vers deux heures, dans le nouveau logement de ta protégée; je me suis chargé des gros achats, voici cinq cents francs pour le linge et les menus détails. Rejoins-moi vers cinq heures; ce soir tout sera fini, et il y aura dans Paris une pau-

vre enfant de plus, bénissant le nom d'Angélie.

—En l'associant au votre, mon père. Oh! s'écria la jeune fille, avec un redoublement de tendresse, si le bonheur en ce monde était mesuré à la vertu, à la générosité des hommes, que vous seriez heureux! Et cependant, mon père chéri, il y a des moments où il me semble que vous souffrez d'un mal caché. Votre regard est sombre, votre sourire amer; vous soumettez l'argent parce que vous êtes riche, et vous semblez le dépenser sans plaisir. Oh! dites, ne pouvez-vous me confier ce qui vous manque, ce que vous souhaitez, afin que je le demande à Dieu pour vous?

—Ma fille, répondit l'usurier, peut-être ce soir aurai-je terminé, pour mon repos et ma satisfaction, une affaire qui me tourmente et m'absorbe. Si je résumais, tu ne me verras plus ni triste ni inquiet.

—Oh! combien je vais prier! dit Angélie. —Oui, prie! répéta Nerval, prie!

Et il ajouta, plus bas: —L'ange obtiendra peut-être la grâce du maudit!

Angélie se dirigea du côté de Notre-Dame-des-Victoires, tandis que Nerval retournait au domicile de Camourdas.

Le hasard le servait à souhait: Bestiole venait de sortir, et avait dit à la mère Foyoux: —Je ne rentrerai que ce soir!

Le marchand de meubles fut exact; pour aider aux ouvriers, et activer le travail, la concierge appela un commissionnaire qui buvait chez le marchand de vin, et le père Falot, pensant qu'il y aurait bien de l'ouvrage pour deux, offrit ses services en même temps que ceux du commissionnaire.

Le chiffonnier flairait un piège dans la conduite de Nerval. Il ne lui semblait pas très naturel que cet homme si fier descendit subitement à tous les détails de l'ingénieuse charité qui faisaient le bonheur et la vie propre d'Angélie. Tout en soulevant les meubles et en aidant à les mettre en place, il écoutait, on surveillait.

Il voulait à tout prix trouver le mot de l'énigme.

Tandis que les travailleurs plaçaient la commode, le secrétaire, montaient les lits dans l'appartement, coquet et frais, qu'allait habiter Bestiole, Nerval avait demandé la clef de l'ancien logis, afin de voir s'il s'y trouvait quelque objet valant la peine d'être transporté dans le nouveau.

La mère Foyoux professait trop de respect pour un homme capable de payer des mobiliers d'acajou à de pauvres gens, pour lui rien refuser, et l'usurier monta le rapide escalier, ouvrit la porte, et examina curieusement le logement.

Il renfermait peu de meubles. Sans nul doute, Camourdas n'avait jamais lu la lettre volée d'Edgard de Poë, et ne pouvait avoir eu recours aux mêmes moyens pour défendre la pièce à laquelle il attachait une si grande importance contre une curiosité intéressée.

Camourdas devait l'avoir cachée comme les gens du peuple cachent leurs secrets, dans un tiroir ou dans la pailasse.

Nerval commença par tirer les compartiments d'un vieux chiffonnier. Il souleva des loques, des regnures de soie, des bouts de blonde servant à Bestiole pour l'habillement de ses poupées. Dans un tiroir de table, il trouva des paperasses informes, des notes de restaurant, le compte d'un marchand de vin; mais, ni lettre ni papier compromettant; rien! rien!

(A continuer.)

Le verre bleu.

Ces jours derniers, on nous apportait à notre bureau, une originalité sous la forme d'un livre bleu. Ce n'était pas un document officiel de l'un des deux gouvernements qui ont l'honneur de présider aux destinées de la province ou celles du pays; non, c'était une littérature peut-être aussi aride, mais infiniment intéressante par la nouveauté du sujet. L'ouvrage, imprimé sur papier bleu et relié en toile gaufrée, bleu marin, traitait des effets étonnants de la lumière bleue sur le règne végétal et le règne animal.

Le Col. Pleasanton, l'auteur de l'ouvrage, qui en est rendu à sa deuxième édition, édition qui a été publiée depuis le

mois de janvier, 1877, y a consigné le récit des expériences qu'il a faites avec le rayon solaire qui traverse le verre bleu; c'est-à-dire qu'il a publié dans cet ouvrage des conférences données devant des sociétés scientifiques et dans lesquelles il raconte au long les expériences qu'il a tentées.

Le Colonel Pleasanton est parti des expériences faites par Isaac Newton en 1666 avec la lumière solaire. On suit que le célèbre savant au moyen du prisme avait réussi à décomposer le rayon de la lumière solaire et à trouver les sept couleurs primitives. Ensuite il étudia les expériences faites en Europe, notamment en France, en Allemagne, en Italie et en Suisse, sur les différentes propriétés de ces couleurs traversées par le rayon solaire. D'après les travaux accomplis par les savants, le Col. Pleasanton est parvenu à se convaincre que le rayon solaire traversant le verre bleu développe moins de lumière qu'en passant par les verres d'autres couleurs, mais en revanche produit une plus grande somme de chaleur.

En observant que la couleur du firmament était généralement bleue, et que ce coloris variait d'intensité suivant les latitudes et les climats, le colonel s'est dit de suite que cette couleur devait certainement avoir une influence considérable sur la végétation et qu'après tout, les expériences que l'on avait tentées en Europe, avaient leur raison d'être, étaient basées sur une saine logique.

Depuis 1860 jusqu'à nos jours, le savant militaire n'a cessé de s'occuper des propriétés du rayon bleu de la lumière sur la végétation. Il fit construire un jour une serre sur sa ferme près de Philadelphie; il lui donna la direction suivante, si la mémoire ne nous fait pas défaut; N. E. par E., S. O. par O. Restait une question difficile à résoudre: quelle quantité de verre bleu introduire dans le vitrage de la serre? Le Col. se décida à mettre un rang de verre bleu à tous les huit rangs de verre ordinaire. Cela fait, il disposa ses ceps de vigne vis-à-vis les rangs de verre bleu. Au bout de quelques mois, il avait obtenu des résultats étonnants, merveilleux; il avait une vigne qui mesurait quarante-cinq pieds de la tige au sommet. Un horticulturiste, bien connu aux États-Unis, un des amis du colonel, en voyant cette vigne gigantesque et ces grappes énormes, avoua au colonel qu'il avait vu bien des serres magnifiques en Europe, mais que ce qu'il avait devant les yeux était ce qu'il avait vu de mieux, et le confondait d'étonnement. Il fit observer au Colonel, après avoir soulevé les grappes, qu'il avait certainement 1200 lbs. de raisin dans sa serre.

L'année suivante, le Col. Pleasanton recommença l'expérience avec le même succès.

Naturellement, la nouvelle d'une végétation aussi merveilleuse se répandit dans le monde des horticulteurs, et de tous côtés on venait voir la serre. Cependant bon nombre hochaient la tête et se disaient que la vigne se fatiguerait en peu d'années de produire autant à la fois. Le Col. Pleasanton nous dit que depuis dix années consécutives il cultive sa vigne, et chaque année elle lui donne un rendement aussi considérable que la première.

Encouragé par ses succès, le Col. Pleasanton dit qu'il a fait l'expérience de la lumière bleue sur des porcs avec un résultat merveilleux; les porcs qu'il a traités ainsi sont arrivés avec une rapidité inouïe à leur plein croissement. Une année, parmi ses bestiaux, une vache donna le jour à un veau bien chétif. L'employé proposé au soin des animaux, vint un jour trouver le Colonel, pour lui dire qu'il n'avait plus d'espoir de réchauffer le veau qui s'en allait rapidement chez Pluton. Le Colonel, au bout de trois jours, l'animal prenait la nourriture qu'on lui présentait avec la main; une quinzaine après, croyons-nous, il était solide sur ses quatre pattes et quelque temps après, il se trouvait en état de rejoindre le troupeau dans la prairie: aujourd'hui le Col. le regarde comme l'un de ses meilleurs animaux.

Tout cela n'est rien moins qu'extraordinaire. Bon nombre d'hommes de science, tout disposés à croire au succès des expériences sur le règne végétal, ne peuvent se résoudre à croire cependant que le phéno-

même agisse avec autant d'intensité sur les animaux.

Le Col. Pleasanton est un homme sérieux, un gradé de l'Académie militaire de West Point; c'est un des hommes scientifiques qui font autorité aux États-Unis.

Puissamment riche, il s'est dévoué avec amour, avec passion aux recherches scientifiques de toutes sortes. Il se trouve donc personnellement dans les conditions nécessaires et suffisantes pour que l'exposé de ses expériences ne soit pas traité à la légère.

Si vraiment il n'y a pas d'exagération dans ce qu'il dit, s'imagine-t-on quelle révolution parcille découverte amènerait, quelle économie un semblable phénomène apporterait dans les fermes? L'expérience du rayon bleu sauverait quatre années de travail et d'attente aux viticulteurs, et aux éleveurs supprimerait une dépense énorme pour l'entretien des animaux.

Depuis le commencement du siècle, il s'est fait des découvertes plus étonnantes, et il peut se faire que la découverte des propriétés phénoménales de la lumière bleue sur la végétation sont très-sérieuses, malgré l'incrédulité qu'elle rencontre même chez bon nombre d'hommes scientifiques.

Dans tous les cas, les américains, peuple de progrès par excellence, dans le domaine matériel, se sont mis à ériger sur plusieurs points, de grandes usines où l'on fabrique du verre bleu qui a trouvé de suite un marché tout ouvert. On n'hésite pas devant les expériences chez nos voisins jusqu'à preuve complète de succès ou d'insuccès. C'est une excellente manière de bien apprendre.

C'est le Col. Rhodes qui a eu l'obligeance de nous passer un exemplaire de l'ouvrage du Col. Pleasanton, par l'intermédiaire de M. J. M. Lemoine. Cet exemplaire est le seul qui existe au Canada.

N. LEVASSEUR.

LE FRANC-PARLEUR

Vendredi, le 8 Juin 1877

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Ceux de nos abonnés qui changent de domicile au premier mai, voudront bien nous faire connaître leur nouvelle résidence au plus tôt, s'ils ne veulent pas subir de retard dans l'envoi du journal.

Avis aux Abonnés.

Les règlements suivants ont été unanimement adoptés par l'Association de la Presse de la Province de Québec :

1°. Après le premier de novembre prochain, 1876, l'abonnement à tous les journaux sera payable strictement d'avance, et aussitôt que le terme pour lequel le journal est payé, sera expiré, l'envoi en sera suspendu à ceux qui n'auront point renouvelé leur abonnement en payant d'avance.

2°. L'abonnement à tous les journaux datera du premier ou du quinze de chaque mois, et les éditeurs pourront, à leur choix, envoyer aux abonnés les numéros en arrière, de manière à donner effet à cette règle.

M. A. Coyras, 4, Rue la Thacherie, à Paris, les seul fermier de nos Annonces Parisiennes.

C'est à M. A. Coyras que doivent s'adresser messieurs les Annonceurs, notamment pour les spécialités de Pharmacie, Dr. guerrie, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris, etc.

Aucune Annonce, rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories, pourrât être acceptée par nous en dehors de M. A. Coyras.

Encore un massacre en Bosnie.

Nous savons qu'il est de mode de faire sensation, et le N. Y. Herald ne manque pas de suivre la mode. Ce journal enregistre à des époques presque régulières, soit une boucherie qu'il attribue invariablement aux Turcs, qui n'en peuvent mais; soit le passage du Danube par les Russes, qui se gardent bien de le tenter, soit encore une victoire russe remportée par des troupes, à 100 milles de distance de l'endroit où la bataille est censée avoir eu lieu. Mais où la presse ruscophile brille plus, c'est dans l'article Massacre, où elle exerce à merveille son talent de plume. A l'entendre la population chrétienne sujette du sultan n'est composée que de saints, souffrant tous les maux imaginables de la part des Turcs et de leur opposant qu'une résignation de martyrs; jamais crime n'a souillé sa robe blanche d'innocence, et les crâbles lecteurs de cette presse entendent bénédiction après

bénédictio, sur la tête du Russe et dévouant aux dieux infernaux, les sectateurs de Mahomet.

Voilà comment on écrit l'histoire de la guerre d'Orient, cela se résume en peu de mots : déguiser la vérité, inventer les faits.

L'action comise par le chrétien sujet turc est attribuée au Musulman et vice versa. Hier seulement qu'il y a encore par le monde des journaux qui - la Russie n'a pas corrompu avec son or. En Europe, ce sont les feuilles royalistes et, disons-le aussi, les feuilles républicaines qui, seules, rétablissent les faits tronqués, altérés, inventés par la presse ruscophile, la presse des ventrus, des corrompus comme l'appelle le gamin de Paris, la presse du juste milieu (qui ne le tient jamais). Cette presse est mal nommée car tantôt elle est plus royaliste que le roi, tantôt elle danse la carmagnole, avec plus de frénésie que le dernier sans culotte.

Elle a un mot souverain dans la bouche le commerce : à ce Dieu-là elle sacrifie honneur, principe, religion, jusqu'à la famille; son mot d'ordre est argent et son mot de ralliement est encore argent. Cette presse est idiote et féroce, un composé de mouton et de tigre, elle n'a aucune stabilité; la Bourse est son baromètre. Quand le duc d'Orléans gisait mourant sur le lit d'un épicière dans une boutique de Chemin de la Révolte, les patrons du Constitutionnel et des Débats comptaient minute par minute les dernières heures de son existence et faisaient hausser ou baisser la rente suivant que le poulx du prince battait plus ou moins vite. Cette presse fait de même aujourd'hui, seulement c'est une nation qui lui sert de baromètre au lieu d'être S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans, voilà tout. Que la Turquie soit victorieuse et cette même presse qui criait Folle, Folle contre elle, la saluera de ses acclamations et se retournera furieuse contre la Russie. Qu'on ne nous accuse pas d'exagération, l'histoire est là qui nous donne raison.

Maintenant voulez-vous savoir comment se comportent les Herzégoviens et Cie. ? nous allons prendre la Narration du Reporter du journal : La République Française.

« Je partis de Mostar, dans l'Herzégovine, pour me rendre à Serajevo, dans la Bosnie; à mon départ, le commandant Turc me donna quelques redifis (soldats de milice) pour escorte; jusqu'à Lipeta Plavinia. Tout se passa bien, mais à peine avais-je quitté la place, qu'une bande nombreuse de chrétiens (?) insurgés fit son apparition et, sans mot dire, commença à nous envoyer des volées de coups de fusil. A la première décharge, trois des redifis tombèrent, les autres, après s'être défendus comme des lions, furent obligés de se rendre. Tous les insurgés infligèrent aux survivants toutes les tortures que la haine et la vengeance peuvent suggérer; tous eurent les oreilles et le nez coupés; deux qui s'étaient battus avec le courage du désespoir furent littéralement hachés; cinq autres, affreusement mutilés, furent traités par les pieds et précipités dans un trou formé par des rochers; deux eurent les yeux arrachés. Tous ces défenseurs de la Liberté poussèrent des cris de triomphe quand la besogne fut faite : Bog posivi sverovoyu stritza! (Que Dieu sauve notre oncle du Nord) quant à moi, après avoir vu mon escorte massacrée sous mes yeux par ces démons, je ne dus la vie qu'à la connaissance d'un peu de langage Italien, que le chef de ces brigands, qui m'a semblé être un Slave de la Dalmatie entendait assez pour qu'il put chercher à modérer l'ardeur sanguinaire de ses compagnons en ce qui me regardait et j'échappai la vie sauve. »

Voilà le récit du reporter français, inutile de commenter de pareils faits.

CTE DEL MONIERI.

De Tout et Partout.

Nous lisons dans le Nouv. Monde. S. G. Mgr. Fabre, Evêque de Montréal, nous autorise à déclarer en son nom, qu'il regretterait souverainement de voir s'élever dans les journaux des discussions sans motif, au sujet de la part que la Cité a prise à la réception de Son Excellence le Délégué du Saint Siège. Il compte donc sur la sagesse de la presse sérieuse de Montréal, pour étouffer, par son silence, d'inutiles récriminations.

MANITOBA. — Il est arrivé à St. Norbert un brave canadien, qui a fait la route de Crookston à Manitoba, dans les plus singulières circonstances. C'est un compatriote, qui s'était arrêté, l'an dernier, à Crookston, États-Unis, sur de fausses représentations, s'est vite dégoûté de l'endroit, et a décidé, au printemps, de continuer sa route. Voulaient économiser les frais de transport, il s'est construit un radeau de billots sur lequel il a élevé une cabane de planches pour mettre sa famille à couvert, puis il a embarqué cheval, wagon, bestiaux, cochons, poules, ménage, etc., sur le radeau et a confié le tout hardiment à l'onde de la Rivière-Rouge, qui n'est pas aussi perfide qu'elle en a l'air. Une percho lui

servait de gouvernail. Notre brave colon a descouvert ainsi plusieurs centaines de milles de rivière, s'arrêtant, le soir, dans les points, pour y passer la nuit, naviguant le jour pour éviter les nombreux rapids qui montent et descendent sans cesse la rivière, n'ayant ni souci des vents, ni de la marée, et parfaitement rassuré sur la route à suivre.

Ce navire à la Robinson Crusoe est enfin arrivé en vue de Saint-Norbert, où le hardi navigateur a jeté l'ancre; il est entré dans le port à pleines voiles, et son arrivée a été accueillie par des vivats nombreux de la population indigène accourue sur la côte pour saluer ce nouveau Christophe Colomb des prairies canadiennes. Il s'appelle Langlois de son nom journalier, il a femme et enfants, et c'est son premier voyage au long cours. Son expédition aventureuse s'est accomplie le plus heureusement du monde, et prouve une fois de plus ce que peut la volonté d'un homme intelligent et déterminé. M. Langlois habite aujourd'hui la terre ferme, et aux dernières nouvelles, il travaillait vigoureusement à ses semailles. — Métis.

M. le maréchal de MacMahon vient d'envoyer de magnifiques présents au capitif du Vatican.

Hier, dit l'Italie du 20 mai, sont arrivées au Vatican quatre grandes caisses renfermant des cadeaux que le président de la République française, M. le maréchal MacMahon, a envoyés au Saint Père.

Hier soir, Pie IX a fait ouvrir les caisses en présence de l'ambassadeur de France près le Saint Siège, M. Baude. Nous regrettons de ne pas savoir au juste en quoi consistent ces cadeaux. Nous savons cependant que le Pape les a trouvés fort beaux et qu'il a chargé l'ambassadeur de faire savoir au maréchal qu'il a été très-sensible à cette marque d'affection de la part du président de la République française et qu'il ne manquera pas de lui adresser directement ses remerciements par une lettre autographe.

SERVICE D'ÉTÉ. — La compagnie de navigation du Richelieu et de l'Ontario a terminé ses arrangements pour le service d'été qui commencera le 7 courant. Leurs magnifiques vapeurs de la ligne de l'Ouest feront, tous les jours, le dimanche excepté, Montréal et Hamilton et les ports intermédiaires, et ils correspondront à Toronto avec les différentes lignes des chutes du Niagara et avec le chemin de fer du Great Western, pour le Détroit et les villes de l'Ouest. Les vapeurs sortant du bassin du canal à 9 h. a. m., et de Lachine, à l'arrivée du train de midi.

LE DOIGT DE DIEU. — Nos lecteurs se rappellent que, dans le mois d'avril, nous avons raconté les incidents d'un drame domestique dont les personnages étaient un suédois et sa vieille mère. Celle-ci, accompagnée par son fils, était parti de Chicago pour retourner dans son pays natal. Son fils, un monstre d'ingratitude, l'abandonna, près de Ste. Anne du Bout de l'Île, sans argent, et à la merci de la charité publique. Le consul suédois donna à la pauvre femme les moyens de se rendre dans son pays et l'on entendit plus parler de son fils. Le mystère de sa disparition vient d'être éclairci. Lundi dernier, M. Pierre Emond, fermier résidant à trois milles plus bas que Longueuil, trouva le corps d'un noyé près de la grève. Les papiers trouvés sur le cadavre prouvaient que le défunt était parti des Rapides Pélican, dans le Minnesota, en destination de Portland, où il devait s'embarquer sur un steamer pour Malure, en Suède. On trouva aussi dans ses poches un bulletin de bagage portant le timbre de Chicago à Portland via M. C. R. R., 318 T. R. Le défunt était un homme de cinq pieds neuf pouces, avec barbe et favoris. Il portait un surtout en serge bleue avec un gilet de la même étoffe. Ses pantalons étaient en tweed gris et sa chemise en serge bleue. Ce signalement correspond à celui du malheureux qui avait abandonné sa mère à Ste. Anne. Le coroner a tenu une enquête et le jury a rendu un verdict en conformité des circonstances. Le corps a été inhumé dans le cimetière Mont Royal. — M.

EMPOISONNEMENT. — Un triste accident est arrivé lundi matin à la résidence de M. A. Anderson, tailleur de granit, No. 341, rue St. Patrice. Un de ses enfants souffrait beaucoup de sa dentition et pour soulager ses douleurs, Madame Anderson lui fit avaler une cuillerée d'un remède placé sur une table. Malheureusement elle se trompa de fiole et administra à l'enfant une fiole d'ammoniaque liquide. L'enfant mourut vingt-quatre heures après.

COMITÉ DES CHEMINS. — Le comité des chemins s'est réuni mardi après-midi sous la présidence de l'évêchéin Stephens.

Étaient présents : Les évêchésin Laurent, Robert, Gauthier, Hood, Taylor et McCambridge.

Les soumissions pour la pierre de bano rouge ont été ouvertes et le contrat a été adjugé à MM. Parker et Chartand à raison de \$11 la toise. Dans le cas où les entrepreneurs n'exécuteraient pas fidèle-

ment leur contrat, il sera donné à M. F. Forsyth.

M. A. W. O'Gilvie parut devant le comité et lui demanda de faire des réparations au déversoir du canal près de ses moulins dont les fondations commencent à être minées par l'eau.

Le comité lui répondit que la corporation n'avait rien à y voir attendu que le canal appartenait au gouvernement fédéral. M. O'Gilvie devra s'adresser à Ottawa.

Il a été décidé que le trottoir serait renouvelé, près du Théâtre Royal, rue Cotté. Il a été résolu que l'inspecteur de la cité prendrait des mesures énergiques pour faire débarrasser au plus tôt les trottoirs de toute espèce d'obstacles, telles que marchandises aux portes des magasins, poteaux et anneaux pour attacher les chevaux, etc.

Rien d'important dans le reste de la séance.

—La Cour d'Appel a rendu, mardi matin, à Québec, un jugement renvoyant avec dépens l'appel de M. Calixte Nault contre M. D. St. Cyr, député à la législature locale, qui est déclaré démenté qualifié pour la possession de son siège.

—Nous apprenons que M. Sippel, ingénieur des canaux dans la province de Québec, vient d'être mis à la retraite. Il se rait, dit-on, remplacé par M. J. F. Bailly, assistant ingénieur en chef à Ottawa.

—Les chars du chemin de fer Montréal-Ottawa-Occidental vont maintenant jusqu'à la baie du Calumet. On y construit un embranchement jusqu'au débarcadère de la ligne des bateaux, et elle sera prête sous peu de jours. Cette voie raccourcit de quatre heures le trajet pour venir à Montréal.

ST. BRUNO. — La fête de dimanche dernier laissera de beaux souvenirs dans l'esprit des habitants de cette paroisse qui ont eu à cœur de célébrer dignement et la procession du St. Sacrement de l'autel et la fête de l'Immortel Pie IX.

Le Rév. M. Pelletier présidait la cérémonie religieuse, et aussitôt après la messe, la procession se mit en marche, précédée d'une bannière magnifique. La foule pieuse et recueillie s'avancé lentement sur la rue Bruenau, dont les décorations offraient un très-beau coup d'œil.

Un arche avait été construit d'une forme élégante et s'élevant à quarante pieds, surmonté d'un dôme et flanqué de deux tours. L'arche était ornée des drapeaux Français, Anglais et Américains. Deux inscriptions portant Vive Pie IX, 50, et Venite Adoremus, se voyaient de très-loin. Les reposoirs étaient d'un goût qui faisait honneur aux dames qui les avaient ornés.

—Les plaudoires ont été terminées hier dans la cause de l'élection contestée de Jacques-Cartier. L'Hon. Juge V. P. W. Dorion dit, en ajournant la Cour au 7 Juillet prochain, qu'ainsi il rendrait jugement ou bien, dans le cas contraire, il ferait connaître le jour où il sera prêt à donner sa décision dans l'affaire.

—Un ami du Canadien lui écrit, en date du 30 mai, qu'un désastreux incendie vient d'exercer ses ravages sur le Haut Saguenay, dans la paroisse St. Louis 12 édifices, tant maisons que granges, ont été détruits, à St. Jérôme, les pertes sont de 19 maisons et granges. Le feu, dit le correspondant, n'est pas encore éteint. Au moment où je vous écris, ajoutez-il, plus de la moitié du grain ensemencé est brûlé dans ces deux paroisses, et il n'y a pas ici un excédant suffisant pour venir en aide à ces malheureux.

Le Canadien fait appel à la charité publique en faveur des victimes de ce nouveau désastre.

—Le Manchester Guardian annonce que le Rév. M. James Arthur Poole, B. A., ministre de St. John, a abjuré le protestantisme pour embrasser la religion catholique.

—Il est rumeur, dit le Courrier du Canada, qu'un ministre protestant de cette ville vient d'être interdit par son évêque, pour avoir établi la confession dans sa congrégation. Le ministre aurait déclaré au synode devant lequel il a été censuré, que la confession était le seul moyen de « sauver la société. » Pas trop mal.

—Le juge Barrett vient de rendre un jugement qui ne peut manquer d'exercer une influence salutaire sur les Trade Unions des États-Unis, et qui est conçu dans le même sens qu'une décision récente de la Cour Supérieure de cette ville.

Un membre d'une des associations d'ouvriers, expulsé pour avoir consenti à travailler à des prix au-dessous du tarif arrêté par sa société, avait intenté un procès à cette dernière, en revendication de son titre et de ses droits de membre.

Le juge Barrett, devant qui la cause a été portée, a déclaré que les Trade Unions étant des sociétés de bienfaisance établies en vertu d'une charte octroyée par l'Etat, n'ont pas le droit d'empêcher ceux qui leur sont affiliés, à gagner leur vie comme ils le peuvent.

—A une revue passé le 11 mai, à Alderhot, la Reine Victoria, après avoir exprimé au général Sir R. Steele sa haute

satisfaction sur la belle apparence des troupes, a prononcé les paroles suivantes :

« J'espère ne pas avoir à me servir de votre courage dans les conditions difficiles que l'Angleterre traverse en ce moment; mais si, contrairement à mon entente, la valeur des troupes anglaises devait être employée en Orient, j'ai la plus grande confiance dans le patriotisme de l'armée et dans le dévouement intelligent et éclairé des officiers. »

—Des lettres de la Jamaïque, dit le Pall Mall, annoncent qu'à l'arrivée du Rév. Charles Edward Hodson, qui était allé rejoindre le vaisseau de guerre l'Aboukir, dont il venait d'être nommé aumônier, il a déclaré qu'il était entré dans l'Église catholique romaine. Il y avait à bord du paquebot sur lequel avait voyagé M. Hodson, plusieurs prêtres romains. M. Hodson avait ordonné par l'évêque d'Exeter; il avait obtenu la charge d'aumônier dans la marine royale et avait, à bord de la Discovery, pris part à la dernière expédition au pôle Nord.

—Le Journal d'Anvers annonce que Son Em. le cardinal archevêque de Malines a reçu tout récemment un billet de Sa Sainteté Pie IX, qui l'appelle à Rome, ainsi que tous les cardinaux nommés depuis le 22 décembre 1873.

Cette réunion est convoquée pour remettre le chapeau cardinalice à onze cardinaux qui ne l'ont pas encore reçu. Le consistoire dans lequel aura lieu cette cérémonie se tiendra vers la mi-juin.

—On sait que l'archevêque de Quito, la capitale de la petite république de l'Équateur; a été empoisonné le Vendredi-Saint et il est mort une demi-heure après avoir absorbé le vin du calice qui avait été mélangé de strychnine.

Mgr. José Ignacio Checa avait dernièrement protesté, dans une lettre pastorale, contre une circulaire en date du 12 mars, adressée par le ministre de l'Intérieur, M. Pedro Barbo, aux gouverneurs des départements. Le ministre dénie aux prélats le droit de condamner les erreurs en matière de religion, et frappe de l'exil les évêques et ecclésiastiques qui se permettent de blâmer, soit en parole, soit par écrit, les actes administratifs du gouvernement.

On est convaincu que le coup est parti des loges maçonniques; il a été occasionné par l'énergique protestation que Mgr. Checa venait de faire contre les principes anti-religieux de certains journaux du pays, organe du libéralisme, de la franc-maçonnerie et de l'Internationale.

Depuis l'assassinat de Garcia Moreno, le défunt semblait avoir le funeste pressentiment de la fin tragique qui l'attendait.

Il paraît que l'on a découvert l'auteur de l'empoisonnement de l'archevêque. C'est un officier de l'armée de Veintimilla; il aurait reçu 30,000 francs de hauts personnages.

Un fait extraordinaire s'est produit, le jour même de l'attentat, dans la province de Guayaquil, où la révolution de septembre a pris naissance. Un ouragan épouvantable, comme jamais on n'en avait vu en ce pays, a éclaté entre midi et une heure de l'après-midi. Il a causé de grands dégâts dans les villes et la campagne, et brisé des arbres énormes. Les orages sont très-fréquents, la foudre tombe à tout moment et les morts subites sont aussi à l'ordre du jour.

M. Augustin Roca, le chef de la persécution qui avait obligé les pères jésuites à quitter leur collège, s'est suicidé le jour de Pâques.

—On annonce la mort à Paris d'une centenaire, Mme veuve Pétrement, qui avait 101 ans.

—Dernièrement, le tribunal de Posen a condamné chacun à 30 marcs d'amende dix-sept ecclésiastiques ou membres de la noblesse qui avaient signé l'appel aux catholiques pour souscrire à un don à offrir au Pape à l'occasion de son jubilé. Le journal Kuryer Poznanski, qui avait publié le résultat de cette collecte, a été condamné à la même peine.

—Le parlement français doit rentrer en session le 16 du courant. Le Moniteur, journal officieux du nouveau cabinet, annonce, dans une note qu'il publie en évidence, que le ministère acceptera le 16 juin une interpellation au sujet du message du président MacMahon, et après le vote, demandera à la chambre de discuter le budget. Si elle refuse, le gouvernement demandera au Sénat l'autorisation de la dissoudre. En cas de dissolution, les élections générales auront lieu trois mois après.

—On prête à Bismark le projet odieux de déposer de leurs sièges épiscopaux tous les évêques allemands qui sont allés à Rome. Actuellement, sur douze diocèses, neuf sont privés de leurs premiers pasteurs.

—Mgr. MacKinnon, évêque d'Arioch, est parti de la Nouvelle-Écosse pour aller présenter au Saint-Père une adresse écrite dans l'antique langue mi-mac et couverte de mille signatures d'autant d'Indiens convertis. La Propagande a décidé que tou-

tes les missions seront représentées au Vatican dans une audience spéciale. Le Saint Père a déjà manifesté le désir de distribuer aux missionnaires la meilleure partie des offrandes qui lui arrivent de tous les pays.

—Les artistes américains domiciliés à Paris, ont présenté dernièrement à l'Albani (Lajeunesse) un magnifique album, en souvenir des récents triomphes de leur compatriote d'adoption au Théâtre Italien.

—Une société pour la colonisation de l'Afrique s'est formée à Paris. Une semblable société s'était formée déjà en Belgique sous le patronage du roi des Belges.

—Il a été présenté à la Chambre des députés, en France, une pétition pour empêcher les enfants au-dessous de 17 ans de fumer dans les rues.

LE DÉLÈGUE APOSTOLIQUE. — Mercredi, Mgr. Conroy a été l'objet d'une magnifique ovation à Ste. Anne. Le Rév. M. Chévréffis, les notables de la paroisse et les élèves des écoles étaient réunis sur le quai, au moment de l'arrivée du Prince of Wales, et lui ont présenté une adresse et des bouquets. Son Excellence a été très-sensible à cette démonstration.

BRAVO ! LE CANADIEN ! — Les derniers journaux de St. Louis, Missouri, nous apprennent qu'il y a eu une exposition de bûches dans cette ville. A cette exposition le premier prix, consistant en une aigle américaine de vingt dollars, a été octroyé à Rémi Benjamin Poulin, né de parents canadiens, âgé de 23 mois, pesant quarante livres, formes et traits parfaitement réguliers, beaux grands yeux noirs, et, selon toutes les apparences, très-content d'être au monde et de voir clair. Le journal américain qui parle de cet enfant, l'appelle : "The very picture of health and beauty."

Ce succès d'un Canadien "qui grandira," nous rappelle un mot charmant de Lord Dufferin et la réponse non moins spirituelle d'un marchand de Québec qui se trouvait sur le même bateau que Son Excellence, venant d'Angleterre.

On sait que Lord Dufferin a six ou sept enfants, tous "beaux et bien faits." Ces enfants prenaient leurs ébats dans la grande salle du vapeur.

— "Tous ces beaux enfants sont à vous, milord?" demanda le marchand.

— "Ah! ne m'en parlez pas, répondit Lord Dufferin, j'ai bien peur de paraître ridicule en arrivant au Canada; j'ai tant d'enfants qu'un pauvre homme."

—Que Votre Excellence soit sans inquiétude, répondit le marchand, c'est une chose très à la mode en Canada d'avoir des enfants nombreux et généralement assez beaux."

Subéquentement, dans son discours au "Empire Club," à Toronto, Lord Dufferin a fait une allusion très applaudie à la conversation que nous venons de rapporter.

TENTATIVE DE SUICIDE. — Vers une heure et demie mardi après-midi, la police de St. Henri fut informée qu'un individu, paraissant être sous l'influence de la boisson, était couché sur la voie ferrée du Grand-Tronc, en arrière de la gare. On s'empressa d'aller retirer cet homme de sa mauvaise position, et on apprit alors qu'il se nommait Thomas Smout, âgé de 80 ans. Tout porte à croire qu'il avait l'intention de se suicider, et s'était couché ainsi dans l'espoir de se faire écraser sous les roues du prochain convoi.

ESPRIT D'ENTREPRISE. — Nous apprenons avec plaisir que le Montreal Gazette doit prochainement paraître sous un format de huit pages.

CLUB DE NATATION. — L'assemblée annuelle du club de natation aura lieu mardi soir prochain, au Mechanic's Hall, sous la présidence du Dr. Hingston.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES FRANÇAIS À MONTRÉAL. — A la dernière assemblée mensuelle, en date du 4 Juin courant, les messieurs suivants ont été élus officiers de cette société pour l'année 1877-78 :

M. Paul Dumas, président; M. Ernest Fricotel, Vice-Président; M. Emile Galibert, Trésorier. M. Fricotel remplira provisoirement les fonctions de Secrétaire-Archiviste.

Sont nommés membres du comité de surveillance : Messieurs Audoin, Audreu, Alexandre, Bredannaz, Gorand, Gaubert, Lemarçhal, Papillon, Réséda.

Par ordre, E. FRICOTEL, Sec. pro temp.

CANADA : Provinces de Québec, COUR DE CIRCUIT. District de Montréal, ADOLPHE LARIN.

Demander, W. M. A. CURRY & AL.

Diffendeur.

Sera vendu par encan public, par Autorité de Justice, Samedi, le neuvième jour de Juin prochain, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit Défendeur, Rue Dorchester, dans la Cité de Montréal, tous les meubles et effets saisis en cette cause, consistant en Argentierie, meubles de ménage, etc. Termes comptants.

Montréal, 30 Mai 1877. JOSEPH SIPLING.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA
CAPITAL, 1,000,000

BUREAU PRINCIPAL.....OTTAWA

Président, L'Hon. JAMES SKEAD, Secrétaire, JAMES BLACKBURN,

\$50,000 EN ARGENT COMPTANT sont déposés entre les mains du Gouvernement pour la protection des Porteurs de Polices d'Assurances.

DIRECTEURS A MONTREAL:

JOHN S. HALL, Ecr. Maire, Rivière St. Pierre
J. SCHEVING, Ecr. H. A. NELSON & Fils
F. A. QUINCY, M. D.

Cette Compagnie n'assume pas de Risques plus hasardeux que les Propriétés de la Ferme et les Résidences Privées.

ELLE ASSURE CONTRE LES PERTES OU DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FEU ET LA Foudre.

Les Propriétés rurales, les Résidences Privées, les Églises, les Convents et les Risques de semblable nature. Ainsi leur contenu.

On ne donne pas d'assurance contre les Risques des Manufactures ou Etablissements de Commerce, évitant ainsi les pertes produites par des incendies désastreux, et auxquelles sont sujettes beaucoup de Compagnies.

Les Cultivateurs et autres possédant des maisons d'habitation privées trouveront un grand avantage à s'assurer à cette Compagnie, parce que ses taux et les conditions de ses Polices sont bien plus libérales que ceux des Compagnies faisant des affaires générales.

C'est une institution purement canadienne; ses affaires sont bornées à la Puissance du Canada, et elle est sous l'administration d'hommes qui depuis de longues années se sont consacrés à cette branche importante d'assurance et connaissent parfaitement les besoins de la classe agricole.

G. H. PATTERSON, Agent-Général, 97, RUE S. JACQUES, Coin de la Place d'Armes.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 15 Mai.



ORNEMENTS D'EGLISES—LOTTERIE, ETC.

MANUFACTURE FRANCAISE D'Ornements d'Eglises
220, Rue Notre-Dame, Montreal.
COULAZOU & BEULLAC

Dépôt de Statues et Vitreaux des Etablissements Artistiques de Bar-le-Duc (France), approuvés par Notre Saint Père le Pape Pie IX, bref du 5 Mai 1865.

ATELIER DE

Peinture et de Decoration Religieuse DANS LES DEPENDANCES DE L'ETABLISSEMENT.

Succursales : Lyon, Paris, Metz, Bruxelles, Londres et Montreal.

Médailles d'or 1ère classe pour les broderies, bronzes et orfèvrerie d'Eglise aux expositions de Marseille, Montpellier et Nîmes.

Pour les vitreaux et statues religieuses, grandes médailles d'excellence aux expositions universelles de Paris, Londres, Dublin et Saragosse, médailles d'or aux expositions des beaux arts Paris et Bruxelles.

Grand prix d'honneur pour les vitreaux d'église, Rome 1870, 1er prix pour l'astutaire religieuse Rome 1870.

Toutes les demandes doivent être adressées à M. R. BEULLAC, directeur de la Succursale de Montreal, 220, Rue Notre-Dame. Montreal, 23 juin 1876.

FERRONNERIES

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES

E. BELIVEAU IMPORTATEUR DE FERRONNERIES

ET FABRICANT DE FERBLANTERIES

A l'enseigne de l'Egoutine et du Cadenas

193 et 195 Rue St. Paul MONTREAL

M. H. B. tient toujours un assortiment complet D'HUILE, TEREBENTINE, PEINTURES, MASTIC, VERNIS, VITRES, ETC., ETC.

Aussi

Poeles de toutes sortes

TELS QUE POELES DOUBLES, à bois, à un ou deux fourneaux, POELES DE CUISINE, à charbon et à bois.

Il pourra toujours disposer de tous les poeles dont les noms suivent et jouissant, à justes titres, de la plus grande renommée, tant sous le rapport de la commodité, que sous celui de l'économie et de l'économie.

LE MORNING OF GLORY, avec une aménagement définitive sur ceux qui ont été vendus l'an dernier.

L'ORIENTAL, de Le PROTECTOR GLOBE STOVE

Le MAMMOTH HEATHER, Le PRINCE ROYAL, sans aucun doute le meilleur poêle à Charbon de Cuisine qui soit sur le marché.

Le NEW ERA, Poêle à Charbon à bon marché, L'EXCELSIOR, Le PRINCE OF WALES, Poêle double, et un assortiment considérable de Poeles de Cuisine et de Poeles de chambre, spécialement adaptés aux besoins de ce marché.

Le Département de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

DE LA MEILLEURE QUALITE, d'une grande variété et présenteront les patrons les plus nouveaux.

Les ordres pour toitures ou pour réparations des toits seront promptement exécutés, à des PRIX EXTREMEMENT MODÉRÉS

Les ordres pourront être envoyés à son magasin,

No. 193 ET 195 RUE ST. PAUL MONTREAL

1er Novembre, 1876.

POELES! FERRONNERIES!! FERBLANTERIES!!! CORNICHES ET ORNEMENTS DE RIDEAUX

L. J. A. SURVEYER MARCHAND DE FERRONNERIES

ET FABRICANT DE FERBLANTERIES

EN Gros ET EN DETAIL

No 254 RUE CRAIG

ENSEIGNE DU CADENAS D'OR MONTREAL.

M. L. J. A. SURVEYER a le plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il tient à jour, comme par le passé, le meilleur assortiment de Poeles de Cuisine et de Poeles de chambre, un nombre desquels se trouve le meilleur Poêle à Charbon de Passage, dit:

AMERICAN BASE BURNER

Manufacturé par Turnbull & Cie. C'est le plus parfait que l'on connaisse.

M. L. J. A. S. attire aussi l'attention sur un grand assortiment de CORNICHES ET ORNEMENTS DE RIDEAUX.

Dont les patrons défient toute compétition.

Son département de la Ferblanterie ne l'aie et rien à désirer. Ses ouvriers sont des plus habiles et les matériaux de la meilleure qualité.

On trouvera toujours chez lui le meilleur assortiment de

POELES, FERRONNERIES, FERBLANTERIES, COUTELLETTES, COUCHETTES EN FER, Etc., etc., etc.

Rendez visite à L. J. A. SURVEYER, No. 254 Rue Craig MONTREAL

1er Novembre, 1876.

NARCISSE BEAUDRY HORLOGER ORFEVRE ET BIJOUTIER

44, COTE ST. LAMBERT, MONTREAL

M. Narcisse Beaudry offre ses remerciements les plus sincères à ceux qui ont bien voulu jusqu'à ce jour lui offrir leur patronage.

Il annonce avec plaisir à ses amis et au public que ses opérations lui ont permis d'augmenter et de varier l'assortiment de ses bijoux et de ses pierres précieuses.

Ses diamants sont de la plus belle eau et le fini artistique avec lequel ils sont enchâssés, témoigne hautement de son habileté et de celle de ses ouvriers. Toutes les variétés des pierres précieuses en usage pour les bijoux, sont dans ses vitrines et les connaisseurs auront l'avantage de faire leur choix.

M. Beaudry se charge comme par le passé de la confection de toute espèce de bijoux et il en fournit les matériaux et la main-d'œuvre à des prix défiant toute compétition.

Un nombre de ses spécialités, M. Beaudry entend la réparation des ornements d'Eglise, et il l'invite tout particulièrement les membres du clergé de cette Province à venir visiter son établissement.

Réparations faites aux montres des membres du clergé à 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

Tout article sortant de son atelier est garanti.

PUBLICATIONS.

"Le Franc-Parleur" Etablissement d'Imprimerie et de Publications THEOLOGIQUES, PHILOSOPHIQUES, ETC., ETC.

Taux d'abonnement au journal :

Canada ... \$3.00 par année (Payable d'avance)
Etats-Unis (en or) ... \$3.50 " (Payable d'avance)
Par numéro, ... 3 centins.

L'abonnement sera de six mois ou d'un an. L'Édition paraît le MARDI et le VENDREDI.

Les frais de poste que les abonnés ont à payer à leurs bureaux de postes respectifs sont de cinq centins par trois mois en Canada, et aux Etats-Unis ces frais de postes sont payable d'avance.

Tarif des annonces :

Pour une annonce ordinaire de Naissance, de Mariage ou de Décès, 50 centins; gratis pour nos abonnés; pourvu que dans les deux cas elle ne contienne pas plus de 15 mots. Informations à avis, etc. publiés dans le corps du journal para la matière courante, 2 centins par mot pour chaque insertion; au me prix pour les insertions. Et pour toute annonce concernant le commerce, 8 centins la ligne pour la première insertion, et 2 centins la ligne pour chaque insertion subséquente.

Les annonces doivent être envoyées avant le Lundi et le Jeudi soir. Toute annonce envoyée sans mentionner le nombre d'insertions voulu, sera publiée jusqu'à avis contraire. Une remise libérale est accordée pour des annonces de long terme. Il ne sera tenu aucun compte des écrits anonymes. Les manuscrits non insérés sont détruits.

BUREAU DU "FRANCO-PARLEUR"

22, Rue St. Gabriel, Montreal,

On exécute à ce bureau les impressions de toutes sortes en Français et en Anglais, tels que

PLACARDS, FACTURES, LIVRES, CIRCULAIRES, CARTES DE VISITES, &c., &c.

A UN PRIX EXTREMEMENT REDUIT.

Les Lettres Funéraires reçoivent toute notre attention et la plus grande ponctualité, au plus bas prix.

Liste des Blancs

Vendus à ce Bureau.

AVOCATS.

Saisie-Gagerie Déclaration sur Compte, C.C. Déclaration sur Compte, C.S.— Jugement de Distribution Inscription au Mérite Comparution Brofs de Certifier Conseil à l'Enquête Demande de Plaider

Saisie-Arrêt sur Jugement Saisie-Arrêt avant Jugement Opposition afin de Distrainre Affidavit pour Jugement Subpœna, C.C. Subpœna, C.S. Lettres d'Avocats Dossiers—Réponses à Articulations de Faits

Saisie Revendication Opposition afin de Conserver Déclaration Hypothécaire Inventaire de Production Contestation d'Opposition Motion pour Règle Nisi.

HUISSIERS.

Saisie-Exécution, française Saisie-Exécution, anglaise Saisie-Gagerie, française Saisie-Gagerie, anglaise Blanc d'Annonce, française Blanc d'Annonce, anglaise Avis de Vente, français Avis de vente, anglais

Saisie au Shérif, (Meubles) Acte de Faillite, français Acte de Faillite, anglais Procès-Verbaux of attachment Saisie au Shérif, (Immeubles).

NOTAIRES.

Baux, petite forme Baux, grande forme, français Baux, grande forme, anglais Blancs de Billets Protêts pour Billets Baux Privés, français Transport Cession Contrats de Vente.

AUBERGES.

Licence pour Auberge, française Licence pour Auberge, anglaise Licence pour Epicier, française Licence pour Epicier, anglaise.

MUNICIPALITÉS.

Rôle de Perception Feuilles de Livre de Renvoi

Ces Blancs sont imprimés sur bon papier, et ne laissent rien à désirer sous le rapport de la forme.

REMARQUES

Les r Apodants sont priés de m'écrire que pour vendre au public des choses intéressantes et utiles. Dans aucun cas ils ne sont dispensés de faire connaître leur nom, au moins aux rédacteurs.

Les manuscrits déposés ne sont point rendus. Les journaux qui seront échangés, ainsi que toutes communications se rapportant à la rédaction et à l'administration du Journal, devront être adressés, franc de port, à M. A. DOLÉPHRE QUINCY, bureau du "Franc-Parleur," No 22 Rue St. Gabriel, Montreal.

Toute personne qui nous fournira cinq abonnements, aura droit à la réception gratuite du "Franc-Parleur," pendant un an.

LE FRANCO-PARLEUR

22, Rue St. Gabriel, Montreal.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA.

180, Rue St. Jacques, Montreal.

Capital, - - - - - \$1,000,000.

Elle Assure les Fermes et les Résidences Privées.

AVANTAGES OFFERTS:

La compagnie est limitée par sa Charte et n'assume rien de plus hasardeux que les Résidences et les Propriétés des Cultivateurs.

Elle paie toutes pertes causées par la foudre, que l'incendie s'en suive ou non.

Elle assure les bestiaux contre la mort par la foudre, soit dans les bâtiments ou sur les dépendances de l'assuré.

C'est une institution purement canadienne; ses affaires sont bornées à la Puissance du Canada, et elle est sous l'administration d'hommes qui depuis de longues années se sont consacrés à cette branche importante d'assurance et connaissent parfaitement les besoins de la classe agricole.

OFFICIERS: Wm. Angus, Président. A. Desjardins, M. P., Vice-Président. Edward Goff, Direc-Gérant et Sec. J. H. Smith, Inspecteur en-Chef.

Les personnes désirant s'assurer à cette compagnie devront écrire avec soin de confier leurs risques aux agents des compagnies rivales, qui prétendent que la compagnie qu'ils représentent est la meilleure que la nôtre. Nous avons entendu dire que souvent le public avait été victime de cette manœuvre déshonnête.



21 Juillet 1876.

"COMPAGNIE D'ASSURANCE "NATIONALE."

(INCORPORÉE PAR ACTE SPÉCIAL DU GOUVERNEMENT.)

CAPITAL - - - - - \$2,000,000

AVEC POUVOIR D'AUGMENTER JUSQU'A \$5,000,000.

ACTIONS: \$100 CHAQUE.

BUREAU PRINCIPAL, 186, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

PRÉSIDENT—ALEX. W. OGILVIE, Ecr., M. P. P.

1er VICE-PRÉSIDENT—WILLIAM ANGUS, Ecr.

2nd VICE-PRÉSIDENT—EDWARD H. GOFF, Ecr.

SECRETARE—HENRY LEE, Ecr.

INSPECTEUR-EN-CHEF—CHS. D. HANSON, Ecr.

SOLLICITEUR—T. C. HATTON, Ecr.

DIRECTEURS:

ALEX. OGILVIE, Ecr., M. P. P.

WILLIAM ANGUS, Ecr.

EDWARD H. GOFF, Ecr.

DAVID SINCLAIR, Ecr.

JOHN MCGAUVYRAN, Ecr., M. P. P.

ALPHONSE DESJARDINS, Ecr., M. P.

THOMAS FOSTER, Ecr., (Echevin.)

E. H. TRUDEL, Ecr., M. D.

ALEX. SHANNON, Ecr.

THOMAS R. WOOD, (de la Compagnie d'Assurance Etna, Toronto.

ALEX. CRAWFORD, Ecr., Windsor, Ont.

PETER McCALLUM, Ecr., Cobourg, Ont.

BAŒQUIERS:

BANQUE D'ECHANGE DU CANADA

PROSPECTUS.

La COMPAGNIE D'ASSURANCE NATIONALE de Montreal a été incorporée en vertu d'un acte passé à la dernière session du Parlement de la Puissance dans le but de s'occuper des affaires d'assurance.

Les fondateurs pensent qu'il y a place pour de nouvelles compagnies d'assurance canadiennes et que non seulement leur organisation fournira de nouvelles facilités, mais encore remplira un but patriotique en créant des Institutions Locales, qui rendront dans le pays les capitaux si nécessaires à son développement.

Jusqu'à présent presque toutes les affaires d'assurance, au Canada, soit contre le feu, soit sur la vie, ont été faites par des compagnies étrangères. Il y a maintenant assez de capital dans le pays, et les Canadiens comprennent d'une façon suffisante que leur orgueil national et leurs intérêts commerciaux les poussent à favoriser les compagnies canadiennes.

Le fonds capital de la NATIONALE est de \$2,000,000 (avec pouvoir de porter son stock jusqu'à \$5,000,000), et les actions de \$100 chaque, sont au nombre de 20,000. On demande 10 par cent au moment de la souscription, ce qui assurera \$200,000 à la Compagnie, somme bien suffisante pour commencer sagement les affaires. Le reste du capital sera requis sur la demande des Directeurs, mais on n'y oppose qu'il ne sera pas nécessaire de faire de nouveau appel.

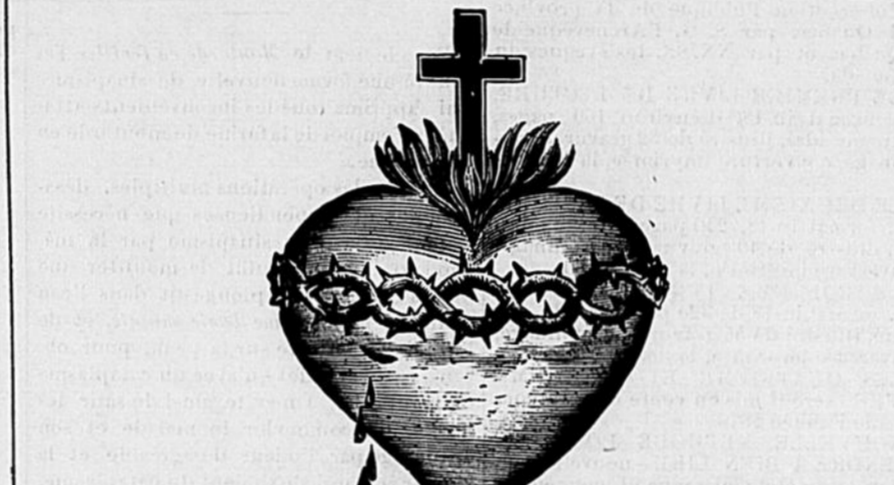
Le Secrétaire dont la Compagnie s'est assurée les services est un homme qui a acquis une expérience sérieuse des affaires dans les compagnies américaines.

On recueille maintenant des souscriptions dans toute l'étendue de la Puissance, et ses fondateurs doivent commencer bientôt les affaires.

Les Livres d'Actions sont ouverts au Bureau du sousigné, No. 245, Rue Mt. JACQUES, où pourra obtenir toutes les informations nécessaires.

EDWARD H. GOFF,

Administrateur pro-tem.



Grande Loterie au Sacré-Cœur

Cette Loterie, destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques: le Carmel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée Conception, est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montreal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coursol, Président du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. Chapleau et Gédéon Ouimet, de L. A. Jetté, M. P. R. A. R. Hubert, Protonotaire, C. A. Leblanc, Shérif, E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan, O. J. Devlin, Alfred Laroque, sr., C. Rodier, Pierre l'Espérance et de Michel Stewart, Ecrs., et sous la surveillance des membres de trois comités.

VALEUR DE LA LOTERIE.

Table listing lottery prizes and their values, including Bourse en or de \$10,000.00, 2000 do, 1000 do, 500 do, 100 do, 50 do, 25 do, 200 lots à bâtir, 20 chasubles, 20 ciboires, 20 calices, 20 encensoirs, 12 ostensoirs, 12 paires de bougies, 12 garnitures d'autel, 200 objets, 1000 do, 2000 do, 1 bénitier.

Total \$272,782.00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté, le comité de Direction est composé d'un Prêtre, du Visiteur Provincial des frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'un loyauté parfaite qui président à toutes les affaires de la Loterie et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux.

Le jour du tirage est fixé au quinze Août 1877.

Les billets sont en vente au bureau du Directeur-Gérant.

Le onzième billet est donné à celui qui en achète ou en vend dix.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr., Président du Comité de Direction; Benjamin Clément, Ecr., Secrétaire-Trésorier du bureau de Direction et de F. X. Coehue, Ecr., Directeur-Gérant ainsi que le cachet de la Loterie du Sacré-Cœur est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis.

Prix du Billet: \$1.00

Toute communication par la maille devra être adressée franc de port au Directeur-Gérant:

F. X. COEHUE, No. 256 rue Notre-Dame, Montreal. jno-53

28 Juin 1876.

AUX RENTIERS! A VENDRE!

Une personne respectable, ayant un petit capital à offrir et pour lequel on lui donnerait des sûretés, trouverait, dans une belle campagne, à vivre confortablement à la fortune du pot. S'adresser à ce bureau.

A VENDRE CE BUREAU: BLANCS de LICENCES

POUR LA CAMPAGNE Blancs de Licence pour Auberge Blancs de Licence pour Epicer

A VENDRE! IMPRIMEURS et RELEURS

MAGNIFIQUE MACHINE A COUPER LE PAPIER (A la main) De la célèbre Manufacture de Hoc.

Cette Machine, qui a coûté \$80.00, est en parfait ordre, et n'est vendue que pour faire place à une machine marchant à la vapeur. On peut la voir fonctionner à ce bureau, où elle est en vente.

En Vente à ce Bureau: MANDAMENT DE MGR. IGNACE BOURGET, disposé en tableau de manière à être conservé par les familles catholiques de ce diocèse.

LE FRANCO-PARLEUR

22, Rue St. Gabriel, Montreal.